

TR 103

TROUVER LE JUSTE PRIX D'UN BIEN COMMUN

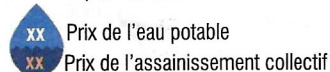
L'eau doit être accessible à tous, sa tarification dépend rarement de l'équilibre entre l'offre et la demande mais finance un service. Ce principe n'est pas appliqué partout, au détriment de la qualité des réseaux et d'une gestion durable.

En France, la facture d'eau varie selon les bassins

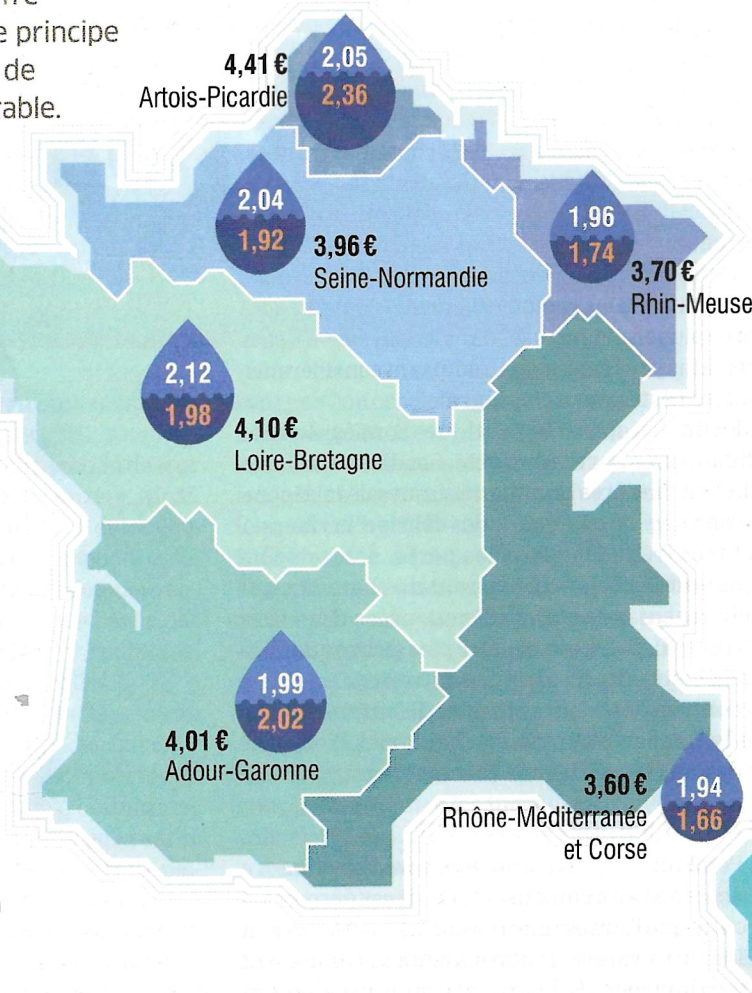
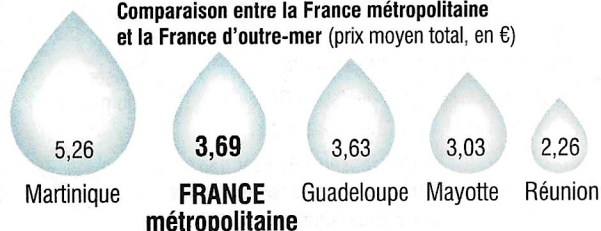
Sept bassins hydrographiques gérés par six agences de l'eau



Prix moyen de l'eau par bassin, en € TTC par m³, dont



Comparaison entre la France métropolitaine et la France d'outre-mer (prix moyen total, en €)



Ressource indispensable à la vie et don du ciel dans certaines civilisations, l'eau a vu confirmer son statut de bien économique par la déclaration de Dublin (1992), adoptée lors de la Conférence internationale sur l'eau et l'environnement, et son rôle de vecteur pour des services écosystémiques essentiels par les Objectifs de développement durable (2015) portés par les Nations unies. De plus, la directive-cadre sur l'eau de l'Union européenne (2000) a réaffirmé la nécessité d'une véritable analyse économique de sa tarification, selon le principe de récupération des coûts liés à sa fourniture et au maintien du bon état des écosystèmes aquatiques.

Le prix de l'eau est au cœur de plusieurs paradoxes apparents : l'eau est très chère dans certains pays d'Europe du Nord à forte pluviométrie ; elle semble être une ressource homogène mais son prix n'est pas le même d'une commune à l'autre ; les usagers ne la paient pas tous en fonction de leur consommation réelle. Il faut alors se pencher sur les caractéristiques de cette ressource.

L'eau fait partie des industries de réseau au même titre que l'électricité ou les télécommunications, mais sa fourniture est nécessairement locale en raison de contraintes environnementales, sanitaires et de droits de propriété dans la plupart des pays. En ajoutant à cela des infrastructures très coûteuses, notamment pour son acheminement, on comprendra que le secteur de l'eau se prête peu à la concurrence. Les économistes parlent de « monopole naturel local », une propriété qui a conduit les pouvoirs publics à réglementer ce secteur, en termes de qualité du service, de traitement des effluents, mais également de coût pour l'utilisateur.

Des conditions locales très diverses

Il faut rappeler que l'eau a une valeur très différente selon les usagers : forte pour les ménages, moyenne pour l'industrie et faible pour l'agriculture (à l'exception de l'horticulture). De plus, sa valeur marginale (utilité de la dernière unité dont un individu dispose) diminue très vite, avec des conséquences directes sur la détermination

ALBAN THOMAS

Économiste à Toulouse School of Economics, directeur de recherche à l'Inra.

de son prix. Les fortes différences de prix de l'eau entre régions et usages (domestique, irrigation, industriel) peuvent être expliquées par plusieurs facteurs. Le coût de l'eau, très variable pour le distributeur, est fonction des conditions locales (qualité des eaux brutes, densité de la population desservie), mais aussi de réglementations publiques également diverses pour la gestion de la ressource (par le taux de rendement, le plafonnement du prix, la spécification des contrats de fermage avec les opérateurs). Le coût de l'eau dépend aussi des contraintes liées à ses usages : niveau de service et disponibilité à des périodes cruciales pour l'agriculture, origine de la ressource (par ordre croissant de coût : souterraine, superficielle, recyclée, dessalée), qualité exigée (eau potable, pour l'industrie agroalimentaire) et enfin traitement des effluents et milieu utilisé pour leur rejet.

Le prix de l'eau dans les réseaux domestiques résulterait ainsi d'une longue chaîne d'opérations : prélèvement et prétraitement des eaux brutes, mise en pression et distribution, relevé des compteurs et facturation, collecte et assainissement des eaux usées. Il devrait refléter à la fois la structure des coûts ci-dessus et celle des différents usages. S'il ne résulte pas d'un équilibre entre l'offre et la demande sur un marché pour la majorité de ses usages, il sert à rémunérer un service (l'eau paie l'eau) et est utilisé comme un instrument économique de politique environnementale (voire sociale dans certains pays).

Un coût parfois insuffisant...

Dans de nombreux contextes extra-européens, la tarification de l'eau relève plus de constructions politiques et sociales que d'une application du principe de récupération des coûts et de celui d'usager-payeur. Dans les pays du Moyen-Orient, du Maghreb ou de l'Afrique subsaharienne par exemple, le prix de l'eau (même pour un usage domestique) est souvent très inférieur au niveau de récupération des coûts, ce qui crée un cercle vicieux : un bas prix limite la capacité de mettre à niveau les réseaux, diminuant la qualité du

service et donc du consentement à payer des usagers, ce qui provoque en chaîne une multiplication des factures impayées. Ce phénomène a été à la base d'une augmentation du nombre des partenariats publics-privés pour pallier les contraintes de financement public, avec un débat encore actuel sur les avantages et inconvénients de cette solution.

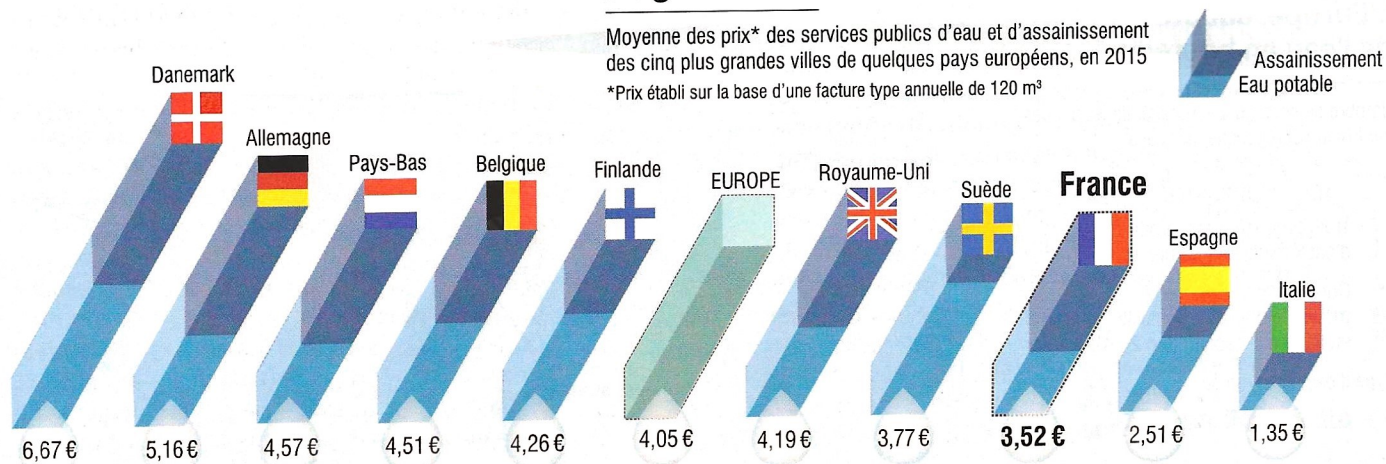
... et rarement lié à la consommation

Si la directive-cadre européenne sur l'eau réaffirme le principe de compensation des services de l'eau par le prix, celui-ci agissant de plus comme un signal sur la rareté de la ressource et la dégradation de sa qualité, des problèmes demeurent néanmoins quant à l'adéquation du tarif à la consommation réelle des usagers. Cela est particulièrement vrai pour l'agriculture irriguée (européenne ou non, d'ailleurs), un secteur où le coût d'accès est très rarement lié au volume consommé (sauf pour des réseaux sous pression fournissant par exemple des territoires horticoles à forte valeur ajoutée, comme en Andalousie) : charge fixe de connexion au réseau collectif, participation aux travaux de maintenance du réseau collectif (Inde), paiement lié aux surfaces irriguées ou à la production agricole ou encore à la puissance de la pompe dans les puits individuels. De plus, dans plusieurs de ces pays mais aussi dans les pays industriels, une tarification sociale est utilisée, proposant la gratuité ou un prix très faible de la première tranche de consommation, ou encore le remboursement de l'abonnement (forte partie du tarif car les coûts fixes sont importants).

En conclusion, l'eau est à la fois un bien de consommation alimentaire, un facteur de production agricole et industriel, et un vecteur pour les échanges entre les hommes et entre les milieux naturels. Il est aujourd'hui nécessaire de parvenir à une vision plus intégrée et collective de l'eau en se souvenant qu'elle se transforme le long d'un cycle, en reliant les hommes et leurs activités. Le mouvement actuel vers l'économie circulaire donnera peut-être lieu à de nouveaux modes de tarification et de partage de coût. ●

De gros écarts de tarification en Europe

Moyenne des prix* des services publics d'eau et d'assainissement des cinq plus grandes villes de quelques pays européens, en 2015
*Prix établi sur la base d'une facture type annuelle de 120 m³



Source : Atlas de l'eau,